

VII- Le signe linguistique

La théorie saussurienne du signe linguistique est exposée dans la première partie du *Cours de linguistique générale*. Le terme *signe* dans la linguistique n'est pas employé dans le même sens que dans le langage courant. Faisant l'objet d'un usage incontournable en linguistique moderne, l'idée de signe est considérée par celle-ci comme ce qui permet de mettre en relation la réalité du monde avec divers systèmes d'expression. Cet usage du concept de signe est lié de manière indéfectible à la conception saussurienne de la langue, compte tenu du fait que cette dernière est définie par Saussure comme un « ensemble systématisé de signes ».

Qu'est-ce qu'un signe linguistique ?

La première formalisation du signe linguistique a été établie par Saussure qui définit celui-ci comme le résultat de la combinaison de deux éléments : le *signifiant* (*sa*) et le *signifié* (*se*). Saussure montre ainsi que l'unité linguistique est une entité double, construite par le rapprochement de deux termes.

Le signe linguistique est représenté de la manière suivante :

$$\text{Signe} = \frac{\text{Signifiant}}{\text{Signifié}}$$

Qu'est-ce que le signifiant ? Constitué de phonèmes successifs, le signifiant est l'image acoustique du mot.

Qu'est-ce que le signifié ? Le signifié est le concept associé au signifiant.

C'est sans équivoque que Saussure écarte la réalité extralinguistique, c'est-à-dire le monde réel, de sa conception du signe linguistique. Pour lui, signe et réalité relèvent de plans différents et, par conséquent, ne peuvent pas être mis en rapport. Il attire alors l'attention sur un point important de cette combinaison du signifiant et du signifié en déclarant : « le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous

arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait. » (1990 : 108) C'est à partir de ce raisonnement qu'il conclura que le signe linguistique est une entité psychique formée de deux éléments s'appelant l'un l'autre et unis de manière indéfectible.

En fait, c'est l'union d'une image acoustique et d'un concept qui fait le signe linguistique : « Produit de l'association d'une image acoustique et d'un concept, le signe linguistique est donc une représentation mentale, une entité psychique et non physique. » (Siouffi & Van Raemdonck, 1999 : 107).

Pour illustrer cette association, prenons l'exemple du mot *livre* [livR]. Ce mot est décrit comme un signe linguistique : il est formé d'une suite de phonèmes à l'oral, qui constitue son image acoustique, c'est-à-dire sa forme concrète, représentée secondairement à l'écrit par la suite de graphèmes (le signifiant) et d'une composante notionnelle, qui constitue son concept (le signifié). On opposera le concept *livre* au référent *LIVRE*, c'est-à-dire à l'objet se trouvant dans le monde réel, dans la réalité extralinguistique.

Les principales caractéristiques du signe linguistique

Le signe linguistique présente trois caractéristiques essentielles :

- 1- Le signe linguistique est doté de deux faces indissociables. Ce caractère indissociable peut être illustré par deux métaphores ; celle de la pièce de monnaie et celle de la feuille de papier. Saussure utilise cette dernière pour représenter l'idée que l'on ne peut pas séparer le recto et le verso d'une feuille, de même que l'on ne peut pas en découper le recto sans, à la fois, en découper le verso. Du reste, le principe est identique pour de la pièce de monnaie, qui présente deux côtés indissociables puisqu'il est impossible de séparer le côté « pile » du côté « face ».

À propos de ces deux faces indissociables, Neveu rappelle que « le signifiant et le signifié forment pour Saussure une entité biface, définie par une relation de réciprocité : le signifiant présuppose le signifié, lequel présuppose le signifiant. » (2000 : 104)

Par ailleurs, il demeure fort utile de préciser que « les langues naturelles ne présentent pas de relations biunivoques entre signifiant et signifié : à un signifiant

ne correspond pas nécessairement un et un seul signifié, et, inversement, à un signifié ne correspond pas nécessairement un et un seul signifiant. » (Siouffi & Van Raemdonck, 1999 : 107). En effet, considérons à titre d'exemple, le mot *terme* dont le signifiant [tɛRm] peut correspondre à deux signifiés différents, à savoir *mot* et *fin*. Il en va de même pour ces deux derniers dont les signifiants respectifs peuvent être [vokabl], [tɛRm], [leksɪ] et [isy], [tɛRm], [limit].

Notons que les concepts de « signifiant » et de « signifié » forment une des dichotomies saussuriennes.

2- Le signe linguistique est arbitraire. Cela signifie qu'entre l'image acoustique et le concept correspondant, il n'existe aucune relation de motivation, c'est-à-dire qu'entre eux, il n'y a pas de relation nécessaire de cause à effet. En revanche, c'est un lien de type conventionnel qui unit le signifiant et le signifié. Effectivement, le signifié correspondant au signifiant [livR] aurait parfaitement pu être représenté par une autre suite de phonèmes. Cependant, ce lien présente une certaine contrainte pour les locuteurs qui n'ont pas la possibilité de modifier le signifiant d'un signifié considéré, car dans la mesure où, dans la langue, on sait que le mot *livre* désigne *un livre*, ceux-ci sont dans l'obligation de continuer d'utiliser ce mot pour se faire comprendre. Ils ne peuvent donc pas le remplacer, par d'autres mots tels que *cahier, stylo, voiture, maison, chantier*, etc. sans créer des incompréhensions totales. Cela confirme que la relation entre le signifiant et le signifié relève bien d'une convention tacite, entre les usagers de la langue, qui s'établit de fait.

À côté de cela, tout porterait à croire que les signes linguistiques que sont les onomatopées et les exclamations ne répondent pas au critère de l'arbitraire. Pourtant, Saussure considère que leur origine symbolique est partiellement contestable et leur importance secondaire. D'ailleurs, il dit des premières que « leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). » (1990 : 112), et des secondes que « très voisines des onomatopées, [elles] donnent lieu à des remarques analogues [...] On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier

qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient l'une de l'autre (par exemple au français *aïe !* correspond l'allemand *au !*) » (1990 : 113).

Par ailleurs, en considérant le célèbre exemple du *cocorico* gaulois transformé en *kikiriki* italien, il semble évident que l'onomatopée évolue comme tous les autres signes linguistiques et témoigne alors de son caractère arbitraire.

En définitive, si les onomatopées sont perçues comme une reproduction des bruits naturels, celles-ci varient en fonction des langues, des époques et des lieux. Ainsi, outre la langue, l'histoire et la géographie sont des facteurs révélateurs de la diversité d'une onomatopée donnée, supposée pourtant être la même dans toutes les langues.

3- Le signe linguistique est linéaire. En fait, c'est le signifiant qui est pourvu d'un caractère linéaire, parce qu'il se déroule dans le temps. Les éléments qui le constituent apparaissent successivement. Le signifiant est l'image acoustique du signe linguistique, il est donc, évidemment et avant tout, de nature auditive ; c'est pourquoi il s'inscrit dans le temps, seulement dans le temps, et il possède les mêmes caractères que le temps, puisqu'il se présente sous la forme d'une étendue, et que l'unique dimension qui sert à mesurer cette étendue est la ligne.

Contrairement aux signifiants visuels comme les panneaux du code de la route, les signaux maritimes, etc. dont les différents symboles constitutifs peuvent être lus indépendamment d'un ordre prescrit, les signes linguistiques sont dotés de signifiants acoustiques qui se déroulent dans le temps ou, plus exactement, sur la ligne du temps. Les éléments constituant chaque signifiant se présentent l'un après l'autre de manière à former une chaîne. La successivité de ces éléments est évidente lors d'une transcription écrite dans laquelle la ligne spatiale, que construisent les caractères graphiques de l'écriture, se substitue à la ligne temporelle que représente la successivité des unités acoustiques, dans le temps. C'est ainsi que la combinaison des phonèmes à l'oral et celle des graphèmes à l'écrit constituent deux opérations obligatoirement subordonnées à la successivité, successivité temporelle à l'oral et successivité spatiale à l'écrit, qui font le caractère linéaire du signifiant et, par là même, du signe linguistique.

Saussure considère que le mécanisme de la langue, dans son intégralité, est tributaire du principe de la linéarité du signifiant. Paveau & Sarfati expliquent ce point de vue en affirmant : « la linéarité du signifiant est donc une condition nécessaire de la segmentation des enchaînements de la langue en unités interprétables, ce que l'arbitraire seul ne permet pas. » (2003 : 72)

La conception saussurienne du signe linguistique et le fonctionnement de celui-ci sont liés à la langue définie comme un système de signes et comme une structure¹.

¹ Les notions de *système* et de *structure* font l'objet d'un chapitre présenté au cours du semestre 2.